

La maladie Aléoutienne du furet

Texte traduit par Nicole, pour le forum "Aidons les furets"
<http://aidons-nos-furets.actifforum.com/portal.forum>

*Ce texte est une traduction d'un texte du Dr Hanneke Moorman-Roest, vétérinaire spécialiste du furet
Ferretclinic "Brouwhuis"
Rivierensingel 730
5704 NZ Helmond
The Netherlands
Tel: 0031-492 515977
Fax: 0031-492 592202
Site internet : www.frettenkliniek.nl
Adresse e-mail : info@dierenkliniek.com*

Elle m'a gentiment donné l'autorisation de le traduire et de le transmettre. C'est une synthèse des premiers résultats de ses recherches sur l'adv. Je l'en remercie. Mon adresse e-mail : haberkornn@aol.com

Introduction :

Grâce au soutien financier de l'association "De Fret" qui fait tout son possible pour tester beaucoup de furets aux Pays-Bas, et grâce à l'implication de monsieur van de Louw du NFE (le laboratoire qui exécute le test CIEP) il m'est possible aujourd'hui de présenter certains résultats (provisoire). Par ailleurs, je voudrais remercier tous les propriétaires, les refuges de furets ainsi que les vétérinaires qui m'ont transmis leurs résultats.

L'interprétation du test CIEP :

Ce test affiche s'il y a des anticorps (défenses) contre le virus Aleutian Disease dans le sang. Le test est estimé assez fiable et est employé universellement depuis plusieurs années pour diagnostiquer la maladie.

Un test positif indique que l'animal était en contact avec le virus et qu'il développera peut-être la maladie où qu'il l'a déjà. En Amérique, beaucoup d'animaux sont testés positifs et ne sont pourtant jamais tombés malades. Aux Pays-Bas cependant, il s'est avéré que les

animaux testés positifs CIEP avaient de fortes chances de développer la maladie.

Un résultat de test négatif indique qu'il n'y a pas (encore) d'anticorps dans le sang. Ce test ne garanti **POURTANT PAS** que l'animal ne porte pas quand même le virus en lui et qu'il n'a pas la maladie aléoutienne ! L'animal peut encore être testé positivement par la suite dans un avenir plus ou moins proche.

Après le premier furet testé positivement en avril 2005, environ 550 furets furent testés au cours des derniers mois. Cela a permis d'avoir une représentation provisoire de la situation néerlandaise. 46 furets ont ainsi été testés positivement. Chez ces furets l'origine a été contrôlée. Il faut préciser que les furets testés étaient déjà soupçonnés d'être éventuellement contaminés, notamment des furets provenant de Nouvelle-Zélande et leurs camarades de cages. Quelques rares furets de Nouvelle-Zélande furent testés négativement.

Les furets positivement testés grâce au test CIEP peuvent être divisés en deux catégories :

1. Furets de Nouvelle-Zélande provenant d'animaleries. Environ 10 animaleries sont connues pour avoir revendus des furets de Nouvelle-Zélande infectés ; mais il y en a probablement plus. Ces animaux ont été vendus à des personnes privées, certains sont décédés. Quelques-uns des furets de Nouvelle-Zélande testés positivement ont contaminés leurs camarades de cage néerlandais.

Les personnes privées que j'ai contactées, qui possèdent des furets encore vivants mais malades, suivent mes conseils pour maintenir leur groupe isolé et ne rajouter aucun furet dans ce groupe. Depuis, nous avons informés les animaleries des risques encourus, celles-ci n'importent pour le moment plus de furets néo-zélandais.

2. Furets de refuges, parmi lesquels plusieurs animaux ont été testés positivement. Il s'agit de refuges qui recueillent plusieurs furets et qui les revendent ou les donnent.

Jusqu'à présent, c'est là qu'ont été enregistrés le plus grand nombre d'animaux positifs, il faut rajouter toutefois que c'est précisément parce que beaucoup d'animaux ont été testés. Par ce biais, il est fort probable que des animaux malades aient été revendus ou donnés.

Pour empêcher une propagation, il est primordial de laisser en quarantaine les animaux qui ont été en contact avec des animaux malades ou des cages ayant abritées des animaux malades, car même si ces animaux sont testés négatifs, le risque demeure.

Pour les raisons suivantes il n'est pas à recommandé de prendre en pension autant à titre privé que dans des refuges des furets positifs à l'ADV :

Il est impossible de nettoyer des cages en bois de façon à garantir à 100% la destruction du virus.

Dans les fermes de visons et chez les vétérinaires il y a des cages spéciales qui permettent un nettoyage en profondeur, elles ne sont pas en bois, mais en métal ou en plastique. De plus, le personnel est spécialement formé et quotidiennement confronté à des maladies contagieuses. Contrairement au métal ou au plastique, le bois est poreux : l'urine ou les crottes infectées pénètrent dans le bois. L'ADV est un parvo-virus, dans le bois, les parvo-virus sont presque impossibles à détruire.

Les fermes de vison disposent, certes, de cages du bois, cependant celles-ci sont plongées régulièrement et longuement dans un bain spécial désinfectant. Une cage complètement fabriquée en bois ne se nettoie que très difficilement et si un animal testé positif CIEP y a séjourné elle devrait être retirée complètement des animaleries, des refuges ou des élevages concernés.

Dans les fermes de visons, si des animaux d'un élevage sont testés positifs, les cages sont vidées et restent vides (après la désinfection approfondie) encore au moins 6 semaines avant que de nouveaux animaux y soient à nouveau installés

Il est impossible de garantir vendre un furet non malade. Un test négatif ne signifie pas que l'animal n'a pas l'ADV. Il se peut très bien qu'un animal soit encore testé positivement un mois voire un an plus tard. Cela doit être pris en considération si des animaux proviennent d'un environnement où des furets ont été testés positivement.

L'ADV ne peut pas être diagnostiqué dans les crottes du furet. Il y a quelque temps j'ai reçu le message qu'un certain laboratoire proposait des tests ADV en se basant sur les crottes. Après m'être renseigné, il s'est avéré qu'il ne s'agissait pas de tests ADV, mais du "Mink Virus Enteritis"; ce n'est pas la même chose que l'ADV.

Actuellement, nous recommandons de n'organiser AUCUNE rencontre furets. Pour l'instant, notre étude ne démontre pas que les risques de contaminations soient très élevés lors de ces rencontres. Il semblerait que les contacts entre les furets durant ces rencontres soient superficiels et courts. Il n'y a pas de contacts intensifs comme c'est le cas dans une cage souillée.

Actuellement, la contamination semble plutôt liée à des contacts intensifs dans des cages insuffisamment désinfectées. Toutefois, pour ne prendre absolument aucun risque nous recommandons pour l'instant d'annuler les rencontres de furet.

La collaboration de tous est importante!

La maladie aléoutienne est un problème très sérieux en Amérique. Aux Pays-Bas nous espérons combattre cette maladie à temps en agissant rapidement et de façon appropriée. Après tout, le monde du furet hollandais est plutôt petit.

Le plus important étant d'oublier nos intérêts propres, ainsi que les intérêts des associations, des refuges ou des points de vente. Il ne s'agit pas de s'accabler ou de s'accuser mutuellement. C'est uniquement en collaborant tous ensemble que nous pouvons espérer résoudre ce problème. Vous êtes tous cordialement invité à vous joindre à nous.

Depuis déjà un certain temps, je pressentais un problème chez les furets importés de la Nouvelle-Zélande. Bien que ces furets soient magnifiques ils ne paraissaient pas sains, malheureusement ils mouraient trop jeunes.

Cependant, comme les symptômes sont tellement différents d'un furet à l'autre, l'origine de la maladie est très difficile à déterminer et diagnostiquer.

C'est seulement après des examens très intensifs et l'envoi d'échantillons de tissus en Amérique qu'il a été possible de diagnostiquer à coup sûr la cause de la mortalité chez l'un de ces furets.

Chez ce furet, qui avait été importé environ un an auparavant de Nouvelle-Zélande, la maladie aléoutienne a été établie avec une certitude de 100%. Le furet possédait un passeport de "Southland Ferrets", Nouvelle-Zélande.

En collaboration avec l'association "De Fret" (qui me soutient autant pratiquement que financièrement), je m'occupe depuis peu du recensement des animaux potentiellement suspects. Depuis, un animal de l'élevage néo-zélandais "Mystic Ferrets" a été testé positivement.

D'autres furets malades provenant de Nouvelle-Zélande sont actuellement suspectés d'ADV.

La raison :

La maladie est provoquée par l'Aleutian Mink Disease virus (ADV) ; il s'agit d'un Parvovirus qui peut contaminer les visons, furets et autres.

Ce virus est apparenté (de façon éloignée) au Parvovirus chez les chiens et chats, mais il a une structure complètement différente. 5 souches chez le vison et au moins 3 souches chez les furets furent ainsi isolées. On peut supposer que les souches du furet sont une mutation du virus de vison.

Il semblerait qu'une des souches cause plus de dommages que les autres, et que, comme chez la grippe, il existe différents niveaux de contaminations.

Différents cas de l'Aleutian Disease Virus furent décrits en Amérique, au Canada, au Japon et en Angleterre. Jusqu'à maintenant, on ne pouvait pas prouver de manière absolue que la maladie s'était déclarée aux Pays-Bas.

L'évolution de la maladie :

Malheureusement, nous savons peu de choses sur l'évolution ou le temps d'incubation (temps qui s'écoule entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes de la maladie) de la maladie. On part du principe que la contamination a lieu de manière directe ou/et indirecte avec les liquides du corps comme le sang, la salive, l'urine et les crottes. Le Dr Bruce William (un pathologiste connu de l'Amérique) suppose qu'un contact intensif est nécessaire pour transmettre la maladie.

Cela peut durer plusieurs mois voire plusieurs années avant qu'un furet ne devienne malade après la contamination avec l'Aleutian Disease Virus.

ADV cause une augmentation des anticorps dans le sang. Normalement ces anticorps devraient rendre le virus inoffensif, pour les raisons inconnues, cela ne se passe pas. Ces anticorps peuvent mener chez le furet vers un "complexe immunisé" qui se prononce dans les organes différents (entre autres les reins, le foie, la bile, la moelle épinière, les intestins, l'estomac, les veines et la vessie).

Si l'inflammation présente est légère, le furet semble relativement normal. Si l'inflammation est sérieuse, le furet tombe malade et présente des symptômes qui dépendent

de l'organe attaqué. En outre, le virus cause un affaiblissement des forces immunitaires, et le furet a donc moins de défense contre d'autres infections.

Les symptômes :

La plupart des furets contaminés ne présentent aucun symptôme de maladie. Seulement une partie des furets devient malade, mais les symptômes varient et dépendent fortement de la partie du corps infectée. La mort soudaine d'un animal pourtant en bonne santé apparente est possible. Cependant, la plupart des furets sont malades longtemps et présentent les symptômes suivants :

1. "Maladie Chronique progressive" l'animal devient lentement mais sûrement de plus en plus malade, avec des symptômes comme : la perte de poids, une mauvaise fourrure, une langueur et peu d'appétit. A la fin, la plupart des furets développent une mauvaise fonction du foie et des reins. En outre, des ophtalmies, des pneumonies et les problèmes de coeur sont possibles.

2. Des problèmes neurologiques qui commencent par l'affaiblissement ou la paralysie de l'arrière train. Ceux-ci peuvent s'étendre à l'avant.

Pour cette raison il est absolument impossible d'émettre un diagnostic en se basant uniquement sur les symptômes!

Les symptômes de l'ADV sont donc très variés et ressemblent énormément aux symptômes des maladies survenant beaucoup plus fréquemment chez les furets. En se basant seulement sur les symptômes, l'ADV ne peut donc pas être établi !

Le diagnostic :

Un diagnostic définitif ne peut pas être émis tant que l'animal est en vie. Cependant, il y a plusieurs tests qui peuvent établir une contamination avec ADV.

1. Electroforese du sang. Chez certains furets une forte augmentation des Globules Gamma.

2. Test CIEP (également appelé CEP). Ce Test affiche s'il y a des anticorps contre l'ADV dans le sang. Le test semble être fiable et est utilisé universellement depuis déjà des années pour diagnostiquer des visons et furets. Cependant, il arrive que les résultats de test (qu'ils soient positifs ou négatifs) soient inexacts. Le test est disponible aux Pays-Bas.

3. Le test d'Elisa (Avecon Diagnostics) dans le sang ou la salive. Le test doit repérer des anticorps dans la salive ou le sang, cependant, d'après des chercheurs américains, il n'est pas fiable. Ce test n'est pas disponible aux Pays-bas.

4. Test PCR. Ce test dévoile si le virus est dans le sang, les urines, les crottes ou les tissus. Ce test n'est pas (encore) disponible aux Pays-Bas. Le test révèle si l'animal porte le virus en lui. Il est possible que l'animal testé positivement avec le test PCR soit seulement porteur de la maladie et que le virus ne le rende pas malade.

5. Le test d'hybridation ADN in situ, pour ce test l'ADN (du virus) est détecté dans les cellules des tissus dans lesquels il a causé un changement pathologique, ce test est très sensible et indique si l'animal est effectivement malade à cause du virus aleutian disease. Le test est sûr à 100%. Ce test n'est pas non plus disponible aux Pays-bas.

Les tests 1 à 4 indiquent seulement que l'animal était en contact avec le virus. Cependant, la majeure partie de ces animaux ne développera aucune maladie. Des furets peuvent être pendant de longues années porteurs avant de tomber éventuellement malade. Pourtant, pendant tout ce temps, ils sont, malheureusement, une source de contamination pour d'autres furets.

Un diagnostic définitif n'est possible qu'avec le test 5 (test d'hybridation ADN). Ce test est fiable à 100%, malheureusement, il n'est disponible qu'en Amérique et ne sera pas, à court terme disponible en Europe.

Un examen des tissus est possible par une autopsie postmortem (le diagnostic est pratiquement sûr). En combinaison avec un test CIEP positif et l'exclusion d'autres maladies, un diagnostic sûr peut être établi après la mort de l'animal.

La majeure partie des furets qui étaient en contact avec le virus ne tombe pas malade.

Le traitement :

A ce jour aucun traitement de la maladie. Les furets concernés peuvent être soulagés par une nourriture spéciale, des anti-inflammatoires ou des antibiotiques. L'endroit où vit l'animal doit être désinfecté (c'est très difficile). Les moyens recommandés (10% de soude caustique ou désinfectants de Parvovirus) sont souvent trop agressifs pour être utilisés dans un appartement. Il est reconnu que dans les fermes de visons le virus ADV peut survivre très longtemps.

Prévoyance : Il n'y a aucun vaccin contre l'ADV.

- On devrait isoler les animaux testés positivement et éviter qu'ils ne soient en contact avec d'autres furets de l'extérieur.

- Par contre, séparer le furet malade des autres furets d'un même foyer est pour ainsi dire inutile, puisque le temps d'incubation est long et que les autres animaux sont probablement déjà infectés.

Bien qu'il s'agisse chez le furet d'une souche distincte du virus, il n'est pas recommandé d'installer le furet à proximité de visons.